

**OBJET DU MARCHÉ : SUPPRESSION DES BALCONS ET REHABILITATION DE LA RPA  
JACQUES LEFEBVRE A YVETOT**

**I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**II – COMMUNICATION**

**Moyen d'accès aux documents de la consultation :**

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**III- PROCEDURE**

**Procédure adaptée ouverte**

**Critères de sélection des candidatures (cf. article 4.2 du règlement de la consultation)**

- 1- Lettre de candidature (DC1) précisant le lot pour lequel l'entreprise souhaite répondre signée par une personne habilitée à engager l'entreprise
  - 2- un pouvoir de signature si nécessaire
  - 3- le formulaire DC2 signé en original pour les renseignements permanents de l'entreprise : situation fiscale, situation sociale, capital social, chiffres d'affaires, les renseignements particuliers au marché : moyens du candidat (personnels, matériels), références, qualification (Qualibat ou équivalent), certification
  - 4- Les références de chantiers similaires récents (les trois dernières années) avec leurs montants, les coordonnées du maître d'ouvrage et de son représentant.
  - 5- un extrait K Bis de moins de 3 mois
  - 6- si le candidat est en Redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- Pour les groupements d'entreprises, la liste des cotraitants et les attestations et justificatifs administratifs pour chacun d'eux.***

**Critères de jugement des offres (cf. article 7.2 du règlement de la consultation)**

<b>CRITERES DE JUGEMENT</b> <i>(NDLR : selon la spécificité de l'achat envisagé)</i>	<b>CALCUL DE LA NOTE</b>	<b>PONDERATION</b>
<b>1 - Valeur technique (1) jugée sur la base du mémoire remis:</b>	Note sur 10 X 4	40 pts
Adéquation des moyens humains et matériels proposés /10		
Méthodologie générale et détaillée spécifique à l'opération /10		
Mesures proposées pour fiabiliser et/ou optimiser le respect des délais de chantier /10		
Mesures prévues pour l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé de la personne /10		

<b>2 - Prix des prestations</b>	60 pour le prix le plus bas puis classement relatif (prix le plus bas / prix proposé)*60	60 pts
---------------------------------	--	--------

**Possibilité d'attribution sans négociation**

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer sans négociation.

**Négociation :**

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

**Techniques d'achat :** sans objet

**Réduction du nombre de candidats :** non

**Présentation des offres par catalogue électronique**

Interdite

**L'acheteur exige la présentation de variantes**

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** (article R.2151-9 du code de la commande publique) (*NDLR : selon la consultation*) auxquelles il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement selon le(s) lot(s) auquel (auxquels) elles soumissionnent.

LOT	INTITULE DU LOT	VARIANTE OBLIGATOIRE
4	Nettoyage des façades	*
7	Doublage - Cloisons - Faux plafonds - Menuiseries intérieures	PARTIES COMMUNES
8	Revêtements de sols souples	PARTIES COMMUNES
9	Peinture	1) PEINTURES MAINS COURANTES 2) PARTIES COMMUNES

**\*Le lot 4 Nettoyage des façades est une variante obligatoire à part entière (ensemble des prestations)**

En revanche, en ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique, elles sont interdites pour tous les lots.\*

**IV - IDENTIFICATION DU MARCHÉ**

**Intitulé du Marché :**

**Type de marché :** travaux

**Lieu principal d'exécution :** YVETOT

**Délai d'exécution prévu :** Le délai d'exécution global est fixé à 10 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 8 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

**L'existence de tranche :** non

**La reservation de tout ou partie du marché :** non

**V - DESIGNATION DES LOTS :**

**Marché alloti :** oui

**Description des lots :**

CE	CORPS D'ETAT
1	Démolition - Désamiantage
2	Installation de chantier - Démolition - Gros OEuvre - Reprise de façade
3	Etanchéité
4	Nettoyage des façades
5	Menuiseries extérieures PVC
6	Métallerie
7	Doublage - Cloisons - Faux plafonds - Menuiseries intérieures
8	Revêtements de sols souples
9	Peinture
10	Electricité courants forts et faibles
11	Voiries - Réseaux divers

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

**VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Visite obligatoire : facultative

Détails sur l'organisation de la visite :

**Une visite facultative sur site est possible. Les candidats souhaitant effectuer une visite doivent prendre contact avec M.TAUSKY Thomas 02.35.92.95.00.**

**VII – REMISE DES OFFRES**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : JEUDI 23 JANVIER 2025 A 17H30**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Conformément aux articles R.2132-2 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur impose le dépôt par transmission électronique.

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

- renseignements d'ordre technique  
Maître d'ouvrage  
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.  
M. Thomas TAUSKY Tel : 02 35 95 92 41  
Direction Développement du Patrimoine  
Chargé de Projets - Habitats Spécifiques

- renseignements d'ordre administratif :  
Maître d'ouvrage  
LOGEAL IMMOBILIERE S.A.  
Mme FAIVRE Sandrine Tel. : 02.35.56.34.74  
Direction Administrative et Financière  
Gestionnaire des Marchés

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 16 DECEMBRE 2024**